REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département : SDIS DE LA SOMME (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE SDIS80 BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 28800001100065

POSTE COMPTABLE: Le Payeur du SDIS de la SOMME

M. 57

Décision modificative 1 (3) Voté par nature

BUDGET: SDIS80 BUDGET ANNEXE (4)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concemé : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées 10 B2 - Présentation des AE votées 11 C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 12 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 15 D1 - Balance générale - Dépenses 17 D2 - Balance générale - Recettes 19 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 21 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 25 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 27 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 28 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 29 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 30 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 32 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 35 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 38 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports **B** - Annexes patrimoniales Sans Objet B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	40
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	41
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	42
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	44

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

_	-	m i	-	_	-
	A			Valeurs	
I INFORMATIONS GENERALES	INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		Informations statistiques		Donulation totala

	Collectivité	0.00	
Informations fiscales (N-2)		Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Informations financières – ratios	Valeurs
-	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
က	Dépenses d'équipement brut / population	%0.0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
2	DGF / population	0.00
9	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	%0.0
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	%0.0
80	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.0%
6	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	%0.0
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	%0.0

(1) A renselginer selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances recificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances recificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances recificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances recificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes prévues aux articles 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020, portant attribution de la constant attribution

du code général des impôts (4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES I I MODALITES DE VOTE DU BUDGET B
1 - L'assemblée délibérante vote le présent budget : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.
La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3): - Fonctionnement : 7.5% - Investissement : 7.5%
IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre.
V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).
VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- budgétaire par délibération N°... du ...

semi budgétaire;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;

avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

_	5
I – INFORMATIONS GENERALES	EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)
-	EXECUTION DU BUD

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	
TOTAL DU BUDGET	00'0	00'0	00'0	A1	00'0
Investissement	00'0	0,00	(3) 0,00 A2	A2	00'0
Fonctionnement	00'0	0,00 (4)	(4) 0,00 A3	A3	00'0

		RESTES A REALISER N-1	
ž.	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	0'0	0,00 III + IV 0,00 B1	
Investissement	00'0	0,00 B2	
Fonctionnement	00'0	0 IV 0,00 B3	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	00'0
Investissement	A2 + B2	00'0
Fonctionnement	A3 + B3	00'0

(1) État à complèter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exècution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe — si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe — si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe — si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	ESTISSEMENT - TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	ONCTIONNEMENT - TOTAL	(11) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	1
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émett	re
SECTION D'INVI	ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	GET	_
			A
		DEPENSES	RECEITES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du prèsent budget (y compris le compte 1068) (1)	-10 000,00	-10 000,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	00'0	00'0
KEPOKIS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)
	El .	=	н
	Total de la section d'investissement (3)	-10 000,00	-10 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	34 300,00	34 300,00
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	00'0
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0.00	(si excédent)
	a	u	П
	Total de la section de fonctionnement (4)	34 300,00	34 300,00
	TOTAL DU BUDGET (5)	24 300,00	24 300,00

(1) Au budget printiff, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Las restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées. Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 (5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

	II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		=
	PRESENTATION DES AP VOTEES		B1
	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chamitacla	Montant
Numéro	Libellé	cuapine(s)	
		E (0)	

	00'0	00'0	00.0
		020	
Libelle	TOTAL	« AP de dépenses imprévues » (2)	TOTAL GENERAL
Numero			

⁽¹⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

	II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
	PRESENTATION DES AE VOTEES			B2
	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)	Charitania	Montant	
Numéro	Libellé	cuapine(s)		
	TOTAL			00'0
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022		00'0
	TOTAL GENERAL			00'0

(1) II s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annuiées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Budget de

Restes à réaliser

Vote de

TOTAL

0,00

675 497,49

=

Chap.	Libellé	l'exercice (1)	N-1 (2)	Propositions	l'assemblée (3)	
		11	II	nouvelles	10	iV = + +
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf	53 369,47	0,00	0,00	0,00	53 369,47
	204) (y compris opérations) (4)					
204	Subventions d'équipement versées (y	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	compris opérations) (4) (9)					
21	Immobilisations corporelles (y compris	336 195,02	0,00	0,00	0,00	336 195,02
	opérations) (4)					
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation (y compris opérations) (4)					
	(5)					
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	191 200,00	0,00	0,00	0,00	191 200,00
	(y compris opérations) (4)					
Total de	s dépenses d'équipement	580 764,49	0,00	0,00	0,00	580 764,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	(BA,régie) (6)					
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	de tiers (7)					
Total de	s dépenses réelles d'investissement	580 764,49	0,00	0,00	0,00	580 764,49
040	Opérations ordre transf. entre	104 733,00		-10 000,00	-10 000,00	94 733,00
	sections (8)					
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s dépenses d'ordre d'investissement	104 733,00		-10 000,00	-10 000,00	94 733,00
	TOTAL	685 497,49	0,00	-10 000,00	-10 000,00	675 497,49
						+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	159 852,16	0,00	-24 000,00	-24 000,00	135 852,16
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	159 852,16	0,00	-24 000,00	-24 000,00	135 852,16
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 880,84	0,00	-11 000,00	-11 000,00	21 880,84
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	32 880,84	0,00	-11 000,00	-11 000,00	21 880,84
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	192 733,00	0,00	-35 000,00	-35 000,00	157 733,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	115 000,00		25 000,00	25 000,00	140 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	115 000,00		25 000,00	25 000,00	140 000,00
	TOTAL	307 733.00	0.00	-10 000.00	-10 000,00	297 733,00

I	TOTAL	307 733,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00	297 733,00
4						+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 377 764,49

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 675 497,49

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

45 267,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (5) Sauf 165, 166 et 16449.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 -- RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 -- DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

		DEPENSES	DE FONCTION	NEMENT		
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL [V = [+ [] + []]
011	Charges à caractère général (4)	6 335 152,37	0,00	94 300,00	94 300,00	6 429 452,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	2 055 000,00	0,00	-85 000,00	-85 000,00	1 970 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	32 088,80	0,00	0,00	0,00	32 088,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	8 422 241,17	0,00	9 300,00	9 300,00	8 431 541,17
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles de	8 422 241,17	0,00	9 300,00	9 300,00	8 431 541,17
	nnement					
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	115 000,00		25 000,00	25 000,00	140 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre de nnement	115 000,00		25 000,00	25 000,00	140 000,00
VIOLET IN THE STATE OF THE STAT						
	TOTAL	8 537 241,17	0,00	34 300,00	34 300,00	8 571 541,17
						+
			D	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00
						=
			TOTAL DES DEPENS	SES DE FONCTIONNI	EMENT CUMULEES	8 571 541,17
_						

Voir état I-B pour la comparaiso	n par rapport au budget de l'exercice.
--	--

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ It s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	7 789 848,00	0,00	-1 700,00	-1 700,00	7 788 148,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
Total d	es recettes de gestion courante	7 789 848,00	0,00	44 300,00	44 300,00	7 834 148,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles de fonctionnement	7 789 848,00	0,00	44 300,00	44 300,00	7 834 148,00

fonction	nnement				
Total de	es recettes d'ordre de	104 733,00	-10 000,00	-10 000,00	94 733,00
043	section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
043	sections (5) (6) Opérations ordre intérieur de la	0.00	0.00	0.00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre	104 733,00	-10 000,00	-10 000,00	94 733,00

TOTAL	7 894 581,00	0,00	34 300,00	34 300,00	7 928 881,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 642 660,17

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 571 541,17

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	
D'INVESTISSEMENT (7)	

45 267,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(5) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	00,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)	The second second second	0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		-10 000,00	-10 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)	SELECTION OF SERVICE	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0.00	-10 000,00	-10 000,00

	777
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES I	-10 000,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	94 300,00		94 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	-85 000,00		-85 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	a file of the same	0,00
016	APA	0,00	Maria State	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges specifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	25 000,00	25 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	9 300,00	25 000,00	34 300,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEDENSES DE CONCTIONNEMENT CUMULEES	34 300.00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hars dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	-11 000,00	0,00	-11 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	-24 000,00	0,00	-24 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		25 000,00	25 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	STATE OF THE STATE OF	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	-35 000,00	25 000,00	-10 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-10 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)	Till State of a ser	0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	-1 700,00		-1 700,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	46 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	-10 000,00	-10 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	44 300,00	-10 000,00	34 300,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 300,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions légistatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

=	4
III – VOTE DU BUDGET	SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

				DEPENSES	S				
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information, dépenses gérées dans le	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	685 497,49	00'0	00'0	-10 000,00	-10 000,00	00'0	-10 000,00	-10 000,00
918	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 369,47	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
204	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	_	336 195,02	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	191 200,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0
	Total des opérations d'équipement (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Tota	Total des dépenses d'équipement	580 764,49	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
9	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
13	Subventions d'investissement	00'0	00'0	A CONTRACTOR	00'0	00'0		00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
18	Cope de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00,0		00'0	00'0		00,00	00'0
56	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00'0					
Tota	Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Tot	Total des dépenses réelles	580 764,49	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre	104 733,00		THE REAL PROPERTY.	-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00
041	\neg	00'0			00'0	0,00		00'0	00'0
Tota	Total des dépenses d'ordre	104 733,00			-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00

|--|

00'0

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

⁽¹⁾ Voir état t-B pour le contenu du budget de l'exercice. (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont volées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'exercine précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

1			III - VOTE DU BUDGET	GET		=
1 II		SECTION D'INVESTISSEMENT	 	NSEMBLE - RECETTES		A
- 1			RECE	RECETTES		
	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
- 1					=	= +
	TOTAL	307 733,00	00'0	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
018	RSA	0,00	00'0	00'0	00'00	00'0
2	d'investissement (hors	01,208,801	00.0	-24 000,00	-24 000,00	-24 000,00
	138)					
16	Emprunts et dettes	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	assimilées (hors 16449,					
	165, 166 et 1688 non					
20	buugetaire) Immobilisations	000	0000	000	C	
2	incorporelles (sauf 204)			0);;;	20,5	20,0
204	_	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	versees (10)	0.00	00:00	00.0	00:0	00 0
	corporelles					
22	Immobilisations reçues en	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
P 🐔	Total des recettes	159 852,16	000	-24 000,00	-24 000,00	-24 000,00
3	d equipement		6 6	1		
9	Dotations, fonds divers et	32 880,84	00'0	-11 000,00	-11 000,00	-11 000,00
138	Reserves (saul 1000)	00:0	00 0	00 0	00 0	00 0
16	Emprunts et dettes	000	00'0	00'0	0,00	00.0
	assimilées (16449, 165 et					
6	166)	C	c			
2	opte de lieison :	00.5	00,0	00.0	000	00,0
26	Participations et créances	0.00	00.0	00.0	00 0	000
	rattachées					
27	Autres immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
;	_					10
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
ΙĜ	all along the second se	10 000 00		0000	44	44 444 77
2	lotal des recettes financieres	1 +0'000 70	0,00	00,000 LT-	00,000 LT-	-11 000,00

	Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL
						(KAK N-1 + VOTe)
			I		=	=+=====================================
45	45 Chapitres d'opérations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	pour compte de tiers (3)					
Total	Total des recettes réelles	192 733,00	00'0	00'000 52-	-35 000,00	-35 000,00
021	021 Virement de la section de	00'0		00'0	00'0	0,00
	fonctionnement					
040	040 Opérations ordre transf.	115 000,00	TANKS BELLEVILLE TO SERVICE TO SE	25 000,00	25 000,00	25 000,00
	entre sections (4) (5) (6)					
041	041 Opérations	00'0		00'0	00'0	00'0
	patrimoniales (7)					
Total	Total des recettes d'ordre	115 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00

Affectation at common 10 Affectation	Affectation au compte 1068 (9)	

-10 000,00

Total des recettes d'investissement cumulées

99	
ಌ	
ē	
×	
<u>.</u>	
Φ	
ō	
ŧ	
0	ŀ
껕	
ᆆ	
3	
ō	
3	
e	
ž	
9	
ರ	
9	
_	
ħ	
ă	
٩	
-	
tat	
49	
÷	
-	
-	
5	
_	

⁽²⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doil figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁸⁾ Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des

⁽⁹⁾ Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

			III - VOTE	DU BUDGET					
	S	SECTION D'INVESTISSEME	Ż	– DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	ETAIL PAR ARI	ICLE			A1
	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance buddétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	685 497,49	00'0	0,00	-10 000,00	-10 000,00	00'0	-10 000,00	-10 000,00
	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 369,47	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
2033	Frais d'insertion	3 000,00	00,0	STATE OF THE PARTY	00'0	00'0	00'0	00,0	00,0
	Subventions d'équipement versées (10)	00'0	00,0	00'0	00'0	00'0	00'0	00.0	00,0
	Immobilisations corporelles	336 195,02	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21578	Autre matériel technique	60 280,25	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2181 21848	Install. générales, agencements Autres matériels de bureau et	232 138,51 3 000,000	00'0 00'0		00,0	00,00	00'0	00'0 00'0	00'0 00'0
2188	mobiliers Autres immobilisations corporelles	40 776,26	00'0		00'0	0,00	00'0	0,00	00'0
	Immobilisations reçues en affectation	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	191 200,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
2313	Constructions	191 200,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Total des opérations d'équipement (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
l des dé	Total des dépenses d'équipement	580 764,49	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
	Dotations, fonds divers et réserves	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
	Subventions d'investissement	00'0	00'0		00'0	00'0	ASSESSED FOR	00'0	00'0
	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00,00	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00'0
	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00	00'0
	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			00,00					
l des dé	Total des dépenses financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés	Pour information Crédits gérés	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				les AP lors de la séance			dans le cadre d'une AP	hors AP	
				budgétaire (4)		-			= +
45	Opérations pour compte de tiers (6)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des de	Total des dépenses réelles	580 764,49	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	104 733,00			-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	104 733,00			-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00
13913	Subv. transf. Départements	53 290,00			00'0	00'0		00'0	00'0
13918	Autres subventions d'équipement transf	37 450,00			00'0	00'0		00'0	00'0
198	Neutralisation des amortissements	13 993,00			-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00
	Charges transférées (8)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
041	Opérations patrimoniales (9)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
Total des de	Total des dépenses d'ordre	104 733,00			-10 000,00	-10 000,00		-10 000,00	-10 000,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

⁽³⁾ La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

⁽⁴⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluniannuelles mais également les AP modifient un stock d'AP existant.

⁽⁵⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ If y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁸⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁹⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

		VOTE DU BUDGET	 			
	SECTION D'INVESTISSEMENT	- RECETTES	- DETAIL PAR ARTICLE	LE		A3
	Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			-			+
	TOTAL	307 733,00	00'0	-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
018	RSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	159 852,16	00'0	-24 000,00	-24 000,00	-24 000,00
1313	Subv. transf. Départements	95 911,30	00'0	-14 400,00	-14 400,00	-14 400,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	63 940,86	00'0	00 009 6-	00 009 6-	00'009 6-
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
21	Immobilisations corporelles (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations recues en affectation (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des rece	Total des recettes d'équipement	159 852,16	00'0	-24 000,00	-24 000,00	-24 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 880,84	00'0	-11 000,00	-11 000,00	-11 000,00
10222	FCTVA	32 880,84	00'0	-11 000,00	-11 000,00	-11 000,00
138	Autres subventions invest, non transf.	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
26	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des rece	Total des recettes financières	32 880,84	00'0	-11 000,00	-11 000,00	-11 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	ttes réelles	192 733,00	00'0	-35 000,00	-35 000,00	-35 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	00'0	STANKE THE	00'0	00'0	00'0
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	115 000,000		25 000,00	25 000,00	25 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 300,00		00'0	00'0	00'0
281311	Bätiments administratifs Autras hätimants nublics	00,00	THE PERSON NAMED IN	25 000,00	25 000,00	25 000,00
281561	Matériel roulant	532.00		00.0	00.0	00,0
281578	Autre matériel technique	44 770,00		00'0	00'0	00'0
2817578	Autre matériel technique (mad)	5 400,00		00'0	00'0	00'0
281838	Autre matériel informatique	309.00		00.0	00'0	000
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 640,00		00'0	0000	00'0
041	Onérations natrimoniales (10)	0000		000	000	000
	Operations parimoniares (10)	00'0		00,00	on'n	0,00
Total des recettes d'ordre	ttes d'ordre	115 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00

- (1) Détailler les artides utilisés conformément au plan de comptes,
 - (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif. (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 - (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
 - (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	=	8
	III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDIT

Vote de l'assemblée sur
ies AE lors de la séance budgétaire (3)

		2
		2000
	:	
	•	
		2
		c
		5

34 300,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)

⁽¹⁾ Voir état LB pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à rensetigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuets mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

III — VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES B
--

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 894 581,00	00'0	34 300,00	34 300,00	34 300,00
013	Atténuations de charges (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
02	Prod. services, domaine, ventes diverses	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00,0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00,00	00'0	00'0	00'0	00,0
74	Dotations et participations (3)	7 789 848,00	00'0	-1 700,00	-1 700,00	-1 700,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	00'0	00'0	46 000,00	46 000 00	46 000 00
Total de	Total des recettes de gestion des services	7 789 848,00	00'0	44 300,00	44 300,00	44 300,00
92	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
11	Produits spécifiques (3)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total de	Total des recettes réelles	7 789 848,00	00'0	44 300,00	44 300,00	44 300,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	104 733,00		-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total de:	Total des recettes d'ordre	104 733,00		-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00

	34 300.00
	Total des recettes de fonctionnement cumulées
	Tol

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le défail du chapitre si la collectivité a opté pour le régline des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

			III - VOTE DU BUDGET	U BUDGET					=
	SECTIC	SECTION DE FONCTIONNEMENT	1	DEPENSES - DI	DETAIL PAR ARTICLE	ICLE			B1
Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
€		l'exercice (2)		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
				les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance budgétaire (4)		=	dans le cadre d'une AE	hors AE	= +
	TOTAL	8 537 241,17	00'0	00'0	34 300,00	34 300,00	00'0	34 300,00	34 300,00
011	Charges à caractère général (5)	6 335 152,37	00'0	00'0	94 300,00	94 300,00	00'0	94 300,00	94 300,00
60611	Eau et assainissement	6 200,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60612	Energie - Electricité	43 200,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60621	Combustibles	64 000,00	00'0		00,00	00'0	00'0	00'0	00'0
60622	Carburants	2 810 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60623	Alimentation	350,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00,00
60628	Autres fournitures non stockées	129 055,97	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60631	Fournitures d'entretien	12 842,90	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
60632	Fournitures de petit équipement	1 747 357,39	00'0	The same	00'008 62	79 300,00	00'0	79 300,00	79 300,00
60636	Habillement et vêtements de travail	11 692,58	00'0		00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
6064	Fournitures administratives	3 541,24	00,00	Service of the servic	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
8909	Autres matières et fournitures	100,00	00'0	The second	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
611	Contrats de prestations de services	14 074,80	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
61358	Autres	12 157,43	00'0	100000000000000000000000000000000000000	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
615221	Entretien, réparations bâtiments	31 820,06	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
61551	publics Entretien matériel roulant	594 731.67	00 0		15 000 00	15 000 00	00 0	15 000 00	15 000 00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 174 80	000		00.0	000	00'0	00'000	20,000
6156	Maintenance	38 142.83	0.00		00.0	00.0	000	00,0	00'0
6161	Multirisques	564 451,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	00'0		00'0	00,00	00'0	00,0	00'0
6184	Versements à des organismes de	38 192,00	00,00		00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
6225	formation Indemnités aux comptable et	110 00	00 0		000	00 0			C
	régisseurs				25.5	2	9,5	0,00	9,5
6231	Annonces et insertions	2 000,00	00,00		00'0	00'0	00'0	00,00	00'0
6234	Réceptions	2 065,80	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6241	Transports de biens	1 280,83	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6247	Transports collectifs	20,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6251	Voyages, déplacements et missions	156 471,96	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6262	Frais de télécommunications	00'000 6	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 909,11	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	100,00	00'0		00'0	00,00	00'0	00'0	00'0
6355	l axes et impôts sur les véhicules	80,00	00'0		00'0	0,00	00'0	00'0	00'0

Chap. / art.	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
£		l'exercice (2)		l'assemblée sur les AE lors de la	nouvelles	l'assemblée	information Crédits gérés	information Crédits gérés	(RAR N-1 + Vote)
			_	séance budaétaire (4)		-	dans le cadre	hors AE	= + - -
012	Charges de personnel et frais	2 055 000,00	00'0	(t) omnofibra	-85 000,00	-85 000,00		-85 000,00	-85 000,00
	assimilés (5) (6)								
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	728 000,00	00'0		00'0	0,00		0,00	00'0
6218	Autre personnel extérieur	1 327 000,00	00'0		-85 000,00	-85 000,00		-85 000,000	-85 000,00
014	Atténuations de produits	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65	Autres charges de gestion	32 088,80	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
65818	Autres	31 588,80	00'0	CONTRACTOR OF THE PERSON OF TH	00'0	0.00	00'0	00.00	00'0
6584	Amendes fiscales et pénales	200,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	00'0	00'0		00'0	00,0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses de gestion des services	8 422 241,17	00'0	00'0	9 300,00	9 300,00	00'0	9 300,00	9 300,00
99	Charges financières	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
29	Charges spécifiques (5)	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	00'0			00'0	00,0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					
Total des	Total des charges financières et spécifiques	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses réelles	8 422 241,17	00'0	00'0	9 300,00	9 300,00	00'0	9 300,000	9 300,00
023	Virement à la section d'investissement	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	115 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	115 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			00'0	00'0		00'0	00'0
Total des	Total des dépenses d'ordre	115 000,00			25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	Montant des ICNE de l'exercice N-1

00'0

Page 36

= Différence ICNE N - ICNE N-1

00'0

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 - (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il S'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
 - (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 - (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux artides 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'inmobilisations »).
 (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
 - (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

	B2
III – VOTE DU BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de	RAR N-1 (3)	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
		l'exercice (2)		nouvelles		(RAR N-1 + Vote)
					=	+ =
	TOTAL	7 894 581,00	00'0	34 300,00	34 300,00	34 300,00
013	Atténuations de charges (4)	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
02	Prod. services, domaine, ventes diverses	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
73	Impôts et taxes (sauf 731)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
731	Fiscalité locale	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
74	Dotations et participations (4)	7 789 848,00	00'0	-1 700,00	-1 700,00	-1 700,00
744	FCTVA	2 651,95	00'0	-1 700,00	-1 700,00	-1 700,00
7473	Participation départements	5 257 914,77	00'0	00'0	00'0	00'0
747888	Aufres	2 529 281,28	00'0	00'0	00'0	00'0
75	Autres produits de gestion courante (4)	00'0	00'0	46 000,00	46 000,00	46 000,00
75888	Autres	00'0	00'0	46 000,00	46 000,00	46 000,00
Total des receti	Total des recettes de gestion des services	7 789 848,00	00'0	44 300,00	44 300,00	44 300,00
26	Produits financiers	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
77	Produits spécifiques (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes réelles	tes réelles	7 789 848,00	00'0	44 300,00	44 300,00	44 300,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	104 733,00		-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
77681	Neutralisation des amortissements	13 993,00		-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
777	Rec subv inv transférées cpte résult	90 740,00		00'0	00'0	00'0
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	00'0		00'0	00'0	00'0
Total des recettes d'ordre	tes d'ordre	104 733,00		-10 000,00	-10 000,00	-10 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9) 00'0

Compensation Montant net

00'0

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)	e 7622 (10)
Montant des ICNE de l'exercice	00'0
Montant des ICNE de l'exercice N-1	00'0
= Différence ICNE N – ICNE N-1	00'0

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes,
 - (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif. (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 - (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 - (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	377 764,49	0,00	0,00	377 764,49
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-357 347,23	0,00	0,00	-357 347,23
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	20 417,26	0,00	0,00	20 417,26

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	20 417,26	0,00	0,00	20 417,26
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	20 417,26	0,00	0,00	20 417,26

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	90 740,00	0,00	0,00	90 740,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	147 880,84	14 000,00	14 000,00	161 880,84
Couverture de l'annuité de la dette (Soide III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	57 140,84	14 000,00	14 000,00	71 140,84

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE - DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

DEFENSES A COUVRIX PAR DES RESSOURCES I NOT RES							
Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)			
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 90 740,00	0,00	II 0,00			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0.00			
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00			
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00			
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00			
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00			
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00			
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00			
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00			
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00			
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00			
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		90 740,00	0,00	0,00			
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves						
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves						
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	90 740,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECE	TTES C1.3

RESSOURCES PROPRES

	RESSOURCES PROPRES					
Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)		
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 147 880,84	14 000,00	VI 14 000,00		
Ressources propres externes de l'année (a)		32 880,84	-11 000,00	-11 000,00		
10222	FCTVA	32 880,84	-11 000,00	-11 000,00		
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00		
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00		
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00		
13146	Attributions compensation	0,00	0,00	0,00		
13156	investissement Attributions compensation	0,00	0,00	0,00		
	investissement					
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00		
13256	Attributions compensation	0,00	0,00	0,00		
	investissement					
138	Autres subventions invest, non transf.	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
	ces propres internes de l'année (b)	115 000,00	25 000,00	25 000,00		
(4)						
15	Provisions pour risques et charges					
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
28	Amortissement des immobilisations					
2805	Licences, logiciels, droits similaires	5 300,00	0,00	0,00		
281311	Bâtiments administratifs	0,00	25 000,00	25 000,00		
281318	Autres bâtiments publics	13 460,00	0,00	0,00		
281561	Matériel roulant	532,00	0,00	0,00		
281578	Autre matériel technique	44 770,00	0,00	0,00		
2817578	Autre matériel technique (mad)	5 400,00	0,00	0,00		
28181	Installations générales, aménagt divers	33 529,00	0,00	0,00		
281838	Autre matériel informatique	309,00	0,00	0,00		
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 640,00	0,00	0,00		
28188	Autres immo. corporelles	10 060,00	0,00	0,00		
29	Dépréciations des immobilisations					
31	Matières premières (et fournitures) (5)					
33	En-cours de production de biens (5)					
35	Stocks de produits (5)					
39	Dépréciation des stocks et en-cours					
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices					
49	Dépréciation des comptes de tiers					
59	Dépréciation des comptes financiers					
024	Produits des cessions	0,00	0,00	0,00		
021	d'immobilisations Virement de la section de	0,00	0,00	0,00		
UZI	fonctionnement	0,00	0,00	0,00		

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de membres présents : 9 Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES:

Pour: 10 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 25/11/2024

Présenté par Monsieur Pascal BOHIN, 1er Vice-Président du CASDIS (1), A VILLERS-BOCAGE, le 09/12/2024

Délibéré par l'assemblée du SDIS de la Somme (2), réunie en session ordinaire A VILLERS-BOCAGE, le 09/12/2024 Les membres de l'assemblée délibérante du SDIS de la Somme (2),(3).

BOHIN Pascal

Certifié exécutoire par Monsieur Pascal BOHIN, 1er Vice-Président du CASDIS (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Aniens, le 26 DEC. 2024

A, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.